

Des nouvelles de l'Association



Retour sur l'atelier « Voisinage des lots protégés »

Le 27 novembre dernier se déroulait à Rougemont le 25^e atelier organisé par l'Association. Cet atelier, de nature un peu particulière, était destiné spécifiquement aux propriétaires voisins de lots protégés par un statut légal de protection. Le but premier de cet atelier était d'expliquer les rôles et responsabilités des propriétaires de lots ainsi protégés. Une vingtaine de participants ont répondu à l'invitation. Merci de votre présence!

La conférencière invitée, madame Louise Gratton, possède près de 30 ans d'expérience dans le domaine de la protection des milieux naturels. Ajoutez cela à ses talents de vulgarisatrice, vous obtenez une conférence des plus pertinentes. Ainsi, les participants ont pu prendre connaissance des différents enjeux et de la multitude de possibilités de protection légale disponibles. Par la même occasion, ils ont pu voir qu'il est possible de s'impliquer pour aider les propriétaires de lots protégés. Merci à tous ceux qui s'impliquent dans la protection de la montagne!

D'autres ateliers ? Nous sommes toujours à l'affût d'idées. Y a-t-il des sujets qui vous intéressent davantage? Vous aimeriez participer à un atelier traitant d'un sujet qui vous concerne? **Faites-nous part de vos intérêts et vos idées.**

Nature-Action Québec a produit le calendrier « Vivez au rythme de votre montagne », qui présente des informations passionnantes sur la vie dans nos milieux naturels, mais aussi sur la vie des gens qui occupent le territoire des massifs de la Montérégie, grâce au volet biodiversité du Programme d'initiatives locales en environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et de la Fondation TD des amis de l'environnement. Vous le trouverez à l'adresse suivante:

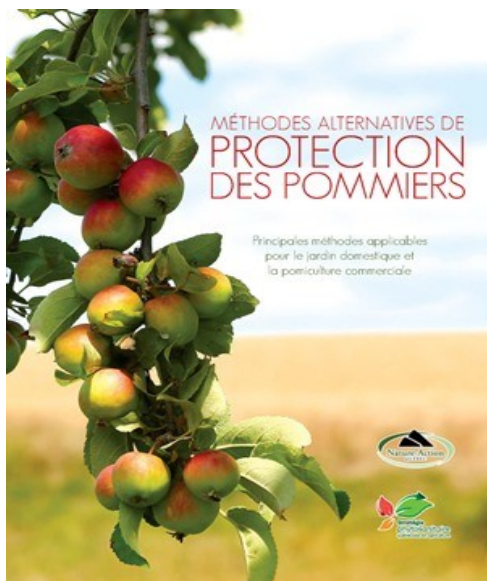
<http://nature-action.qc.ca/site/calendrier-2014-vivez-au-rythme-de-votre-montagne>



Têtes d'affiche

Avis de recherche: sites plus ou moins dénudés pour une activité de naturalisation

Nous sommes à la recherche d'un site de reboisement sur le mont Rougemont. En effet, il arrive à l'occasion que des programmes de subvention nous permettent d'effectuer des plantations d'arbres gratuitement. Dernièrement, l'Agence forestière de la Montérégie nous a proposé une plantation de feuillus qui aurait permis de reboiser un champ abandonné en bordure de la forêt ou un ancien site de dépôt d'ordures ou d'excavation. Si vous avez ce genre de lieu sur une propriété du mont Rougemont et qu'une telle activité vous intéresse, appelez nous et ... faites partie des têtes d'affiche!



Si la pomiculture vous intéresse

Récemment était publié un document de référence destiné à tous les propriétaires de pommiers et aux jardiniers amateurs désireux de réduire ou même d'éliminer l'utilisation des produits de synthèse dans leur lutte contre les insectes et maladies des pommiers.

Ce guide de 142 pages, abondamment illustré, regroupe une quantité d'informations pertinentes sur les différents ravageurs et les produits disponibles en pomiculture biologique.

Tous ceux désireux de réduire leur dépendance aux pesticides chimiques ont accès à un nombre limité de méthodes alternatives de lutte contre les ravageurs. Des solutions existent, mais elles sont souvent méconnues, peu éprouvées sur le terrain, difficilement accessibles ou peu réalisables. Néanmoins, lorsque connues et bien utilisées, les méthodes alternatives sont souvent plus durables et plus respectueuses de l'environnement que les méthodes conventionnelles. En effet, les alternatives écologiques de lutte n'ont généralement

que peu ou pas de conséquences sur les humains, les insectes bénéfiques et les écosystèmes sensibles.

Ce projet a été réalisé par Nature-Action Québec en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du programme Prime-vert et avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Pour vous procurer gratuitement ce guide, appelez-nous (quelques copies disponibles) ou alors, téléchargez-le sur le site web de Nature-Action Québec à l'adresse suivante:

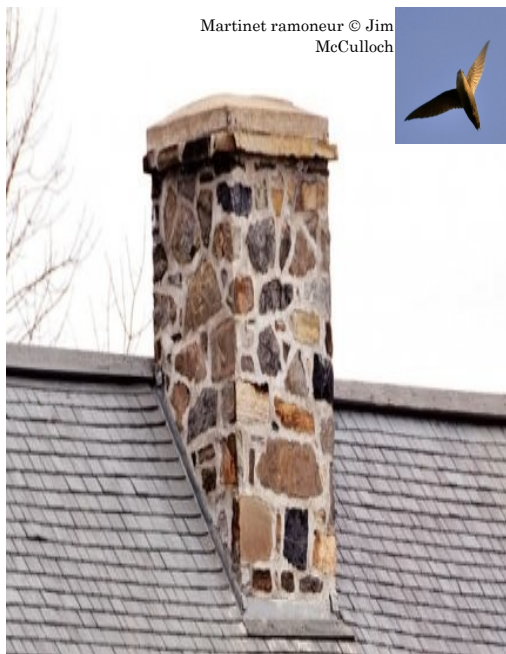
http://nature-action.qc.ca/site/sites/default/files/pdf/Autres/NAQ_guide_pomiculture_PDF.pdf



Protéger une plante à l'allure insignifiante...qu'est-ce que ça donne ?

Suite à la caractérisation de leur propriété en vue de produire un cahier du propriétaire, certains apprennent la présence, sur leur terrain, d'une petite plante protégée par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec (article 16). Les raisons d'une telle protection ne sont pas toujours évidentes et cette question nous est parfois posée.

Il y a plusieurs raisons, toutes liées à la question fondamentale de l'importance de la biodiversité des espèces, tant animales que végétales. C'est cette biodiversité qui assure un certain équilibre sur la planète. Dans le cas des plantes, il faut se rappeler qu'elles possèdent toutes potentiellement un principe actif susceptible d'être utile ou même essentiel à la survie de d'autres espèces dont l'être humain. Les médicaments ont, pour la plupart, d'abord été découverts dans les plantes. L'existence de certains animaux est étroitement liée à des plantes dont ils soutirent nourriture et protection physique. On n'a qu'à penser au panda qui se nourrit exclusivement de bambou. Des plantes se lient parfois à d'autres plantes, à des micro-organismes ou à des champignons, et cette symbiose est généralement spécifique à une ou deux espèces. Elles sont aussi une source génétique de résistance à des maladies ou à des ravageurs de plantes comestibles. Bref, on ne sait jamais ce qu'on pourra retirer de l'existence d'une plante particulière dans 10, 20 ou 30 ans. Cette biodiversité génétique est la police d'assurance de la nature.



Martinet ramoneur © Jim McCulloch

Une espèce menacée ... dans votre ancienne cheminée

La perte d'habitats est une des principales menaces qui pèsent sur plusieurs espèces fauniques. Certaines ont dû s'adapter en trouvant un habitat alternatif. C'est le cas du Martinet ramoneur, un tout petit oiseau ressemblant aux hirondelles. Au début du siècle dernier, affecté par la disparition progressive des vieux arbres creux ou des gros chicots forestiers, il a découvert un habitat alternatif: la cheminée de maçonnerie. La population de l'espèce s'est donc maintenue grâce à ces cheminées sans chapeaux. Comme le martinet arrive en mai et repart en septembre, la période de chauffage est terminée. Ce n'est donc pas dangereux pour lui de nicher dans ces cheminées. À la longue, il en est devenu dépendant. L'industrie optant depuis plusieurs années pour des modèles préfabriqués de plus petite dimension ou en métal, il ne peut plus y entrer ou s'y accrocher. De plus, les anciennes cheminées existantes sont à leur tour gainées de métal ou chapeautées. Son habitat alternatif disparaît à son tour et l'oiseau s'en trouve à nouveau menacé.

Selon le COSEPAC, la population canadienne de cette espèce a chuté de 95 % entre 1968 et 2004. Cet oiseau joue un rôle écologique important en mangeant des milliers d'insectes volants chaque jour. C'est une des bonnes raisons de sauver l'espèce. Protégé par une loi fédérale, il est donc tout à fait interdit de nuire aux adultes, aux jeunes et aux œufs. On ne sait pas si l'espèce fréquente le mont Rougemont. Par contre, si vous avez plusieurs gros arbres ou troncs creux (arbres morts ou vivants) debout, préservez-les. Ils sont reconnus comme très utiles pour la faune et pourraient abriter le Martinet. Si vous avez une cheminée ancienne, préservez-la ou envisagez sa rénovation à l'ancienne afin de favoriser le Martinet. Soyez rassurés, sa présence n'affecte nullement la maçonnerie. Prévoyez faire le ramonage de votre cheminée en dehors de la période de nidification si votre cheminée est utilisée par le Martinet.



Le Polatouche observé

Le mont Rougemont est déjà connu pour abriter des parcelles de vieilles forêts. Ces forêts sont propices à la présence d'espèces qui ont pratiquement déserté le sud du Québec. Parmi ces espèces, le pékan a déjà fait l'objet de plusieurs observations sur le mont Rougemont. Par contre, jusqu'à tout récemment, nous n'avions pas de mention certaine de deux autres espèces: le Petit polatouche et le Grand polatouche. Deux mentions récentes font état

de la présence d'au moins une de ces espèces chez nous. Ces petits mammifères, aussi appelés écureuils volants, sont pourvus d'un repli de peau lâche qui relie leurs pattes antérieures et postérieures. En étendant les quatre pattes, ils étirent ainsi cette membrane de peau entre leurs pattes. Cela leur permet de planer entre les arbres sur une distance pouvant atteindre 50 m. C'est un animal plutôt nocturne, donc difficile à observer.

Merci aux propriétaires qui nous ont fait part de ces observations.



Événements récents ou à venir

- A eu lieu le 27 novembre : Atelier destiné aux voisins des lots protégés par un statut légal
- A eu lieu le 6 février : Réunion du conseil d'administration
- **À venir le 30 avril** : Assemblée générale annuelle à 19h
- **À venir en mai** : Ensemencement par des écoliers de la région d'une nouvelle colonie d'une plante menacée

Site WEB

Le site WEB de l'Association est là pour vous. Utilisez-le pour tout savoir sur la montagne, sa nature et son association. Pour nous rejoindre, rien de plus facile: à la page d'accueil, cliquez sur: **Nous contacter**. Au plaisir de recevoir vos commentaires au : <http://www.montrougemont.org/>

Votre milieu naturel



Épave d'un arbre mort
Un arbre mort est un arbre qui a perdu ses feuilles et ses branches. Il est souvent utilisé pour fabriquer du bois de chauffage ou pour fabriquer du papier.



Un arbre mort, le gardien des secrets et le donateur des trésors. Il est souvent utilisé pour fabriquer du bois de chauffage ou pour fabriquer du papier.

Cahier du propriétaire Uniflex Automne 2013 12

Les cahiers du propriétaire, un outil pour préserver le mont Rougemont

À l'été 2013, huit propriétaires ont permis à l'Association du mont Rougemont et Nature-Action Québec d'effectuer des inventaires de la flore et de la faune sur leur lot. Ces propriétaires ont reçu gratuitement leur cahier du propriétaire en mains propres. Ces cahiers renferment une foule d'informations sur les espèces identifiées, des cartes détaillées du lot, ainsi que des recommandations spécifiques pour protéger les espèces sensibles présentes et favoriser les bonnes pratiques forestières.

Jusqu'à maintenant, c'est plus de 120 propriétaires qui ont reçu un cahier. Vous êtes intéressés à obtenir votre cahier du propriétaire ? Appelez le coordonnateur pour lui en faire part. Vous pourriez être du nombre en 2014.

Plusieurs avantages à devenir membre!

- Ressources pratiques et conseils en foresterie et acériculture sur mesure
- Représentation et concertation sur les intérêts communs (chemins, loisirs)
- Fiches d'information et activités sociales
- Possibilité d'obtenir un cahier du propriétaire
- Ateliers d'information ou de formation
- Pour les résidents, un droit de vote sur les enjeux touchant la montagne

Inscrivez-vous
ou renouvelez votre
adhésion
en remplissant le
formulaire joint

Ces activités sont réalisées grâce au soutien financier de:

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec



Gouvernement du Canada

Canada

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de Nature-Action Québec et de l'Association du mont Rougemont



Association du *mont*
Rougemont



Ma montagne, je m'en occupe !

120, rue Ledoux
Beloeil, Québec
J3G 0A4

info@montrougemont.org
www.montrougemont.org
(450) 779-2725

En partenariat avec

